

## Mission Octobre/Novembre 2021

30/10/21

### **Départ Bruxelles 10h50**

Arrivée à Cotonou 22H/ L'aéroport a connu un bon qualitatif exceptionnel. Des travaux sont toujours en cours mais il n'y a plus aucune comparaison avec celui que l'on a connu par le passé. Test COVID puis Transfert à l'hôtel du Lac, ici aussi une remarque générale qui s'applique à tous le pays qui est la propreté grandissante. Le Déguerpissement même s'il a fait grincer des dents il y a deux ans, produit des effets très sensibles dans l'amélioration de l'environnement et dans l'amélioration de la circulation et la lisibilité du paysage urbain. / repas.

Accueil du coordinateur Cassien Dossouhouan/nuitée

31/10/21

**9h Rencontre avec le responsable du partenariat Cassien Dossouhouan** et le nouveau responsable de la division de 'Eau, Assainissement et Hygiène, Mathias Avogbè. Discussion sur l'état des lieux de la mairie/ du personnel/ de l'équipement/ des problèmes rencontrés pour l'adduction d'eau. Situation politique du Bénin et de la Commune de Djidja. Projet gouvernemental sur la décentralisation, autres projets du gouvernement.

**10h 30 Visite Ganvié** et rencontre avec les responsables de l'association " La vie pour tous" qui vise à la scolarisation des enfants de la cité lacustre.

**14h Rencontre avec le Bureau GABAU** : Le Registre Foncier Urbain (RFU) est réalisé dans 11 centres d'arrondissements sur 12, le chef de service est nouveau, géographe mais qui maîtrise les outils informatiques. Il travaillait déjà à la commune depuis 2017. L'ancienne responsable travaille est sous sa responsabilité. Si tout est bien en place au niveau technique et administratif, par contre au niveau du recouvrement des recettes liées, la situation n'est pas bonne pour plusieurs raisons dont l'absence réelle de volonté des élus de faire application de ces recouvrements. Le Maire en est conscient et pense qu'il faut modifier le taux d'imposition avec un accord du ministre des finances (via l'inspecteur des impôts) qu'il négociera. Il ne faut pas perdre de vue que l'impôt généré via le RFU, vise la taxation de l'occupation du sol, indépendamment du droit de propriété. Or l'arrivée prochaine d'un cadastre\* des propriétaires, entraînant un impôt foncier, risque de faire monter la pression fiscale de façon non raisonnable, d'où la suggestion du maire. En outre il ne faut pas oublier que s'ajoute l'impôt sur le revenu (dont la recette se partage 50% pour l'Etat, 50% pour la commune moins 10% de frais administratifs qui retournent à l'Etat) En résumé trop d'impôt tue l'impôt. Par ailleurs tous s'accordent à dire qu'il faut une sensibilisation de la population via les responsables de communautés, les chefs de villages, les chefs religieux, les leaders d'opinion etc...et non via les élus dont les intérêts électoraux sont parfois contraires. On se souviendra des dernières élections où certains recommandaient de ne pas le payer... \*au sujet du cadastre : il existe un SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire) qui se décline en SDAC

(Schéma Directeur d'Aménagement Communal) élaboré par Djidja depuis 2012, il y a une AIF association des intérêts fonciers, dont les propriétaires sont membres pour discuter des réaffectations (Le lotissement sert à valoriser la propriété). Actuellement l'Etat a mis en place un comité technique départemental pour faire l'inventaire des lotissements existants ou en cours. Ceux qui sont en cours doivent être clôturés dans les 6 mois, tous les autres seront annulés. Les communes devront reprendre une décision de lotissement suivant les dispositions en vigueur et tous doivent être réalisés dans les 18 mois via un auteur de projet et la mairie. Avec une obligation de résultat.

Info complémentaire : Gabin Gabau est devenu directeur départemental notamment du cadre de vie qui s'occupe de la gestion des déchets. Actuellement 4 villes sont ciblées : Cotonou, Porto-Novo, Ouidah et Sèmèkpodji avec ramassage des déchets, stockage et recyclage partiel.

**15h Rencontre avec Florent Thon** : Le système radiance installé a montré toute sa pertinence et son efficacité dans la mise en place des données d'état-civil, avec rattrapage de l'arriéré. Tout est en ordre jusqu'à fin 2019, moment où l'Etat a décidé de reprendre la main via l'ANIP. L'ANIP a fait une saisie (copie) de toutes les (données) informations dans toutes les communes (gratuitement !) et a procédé à une lecture OCR de toutes les pièces, avec un succès de 45% de réussite de lecture. Une communication a d'ailleurs été faite, à la suite du constat que 2,500,000 documents étaient illisibles, ce qui a nécessité le lancement d'une grande opération de reconnaissance par homologation. Il est à noter que la (fameuse) LEPI semble avoir été abandonnée. Les nouvelles déclarations de naissance, décès etc... se font sur de nouveaux documents ANIP via un agent ANIP détaché dans la commune. Il s'appelle GOGAN Abel, originaire de Dan, recruté et payé par l'Etat. La commune doit lui mettre à disposition un local de travail au sein de la mairie. Il délivre les actes de naissance avec QR code après paiement par le demandeur des 1000 CFA à payer au trésor (plus de recettes communales, mais plus d'agent affecté non plus). Vu l'évolution de la situation, il est important de préserver les données d'état-civil existantes, voire de continuer l'encodage de 2020, jusqu'à utilisation des nouveaux formulaires. Cela permet de délivrer rapidement les anciens actes. Pour les nouveaux actes, le recueil des informations reste le même mais avec l'arrivée du covid, les centres de santé sont en baisse de fréquentations, les Béninois craignant de se faire vacciner de force. Ils ne sont pas contre le vaccin en soi, mais ne savent pas de quelle qualité de vaccin il s'agit.

En ce qui concerne les centres secondaires (34), il y a un souci. En effet la plupart (pas tous) de ces centres étaient tenus par des animateurs de centres communautaires qui étaient payés par l'UNICEF. Or ce financement a disparu, en sorte que les anciens animateurs, qui ne sont plus payés, n'ont plus la même motivation qu'antérieurement. L'Etat serait en train de plancher sur un système qui permettrait de reprendre cette fonction avec un financement. Mais à ce jour ce n'est

pas encore le cas. Actuellement les infos pour l'ANIP sont collectées par les sage-femmes, les Chefs d'arrondissement et la mairie.

Un commentaire, les données reprises par l'ANIP a placé Djidja parmi les communes les mieux en ordre en matière d'état civil, suite au travail antérieur mené.

**16h-18h Rencontre avec le Maire Denis GLEBETTO** en présence de Florent Thon, Cassien Dossouhouan et Mathias AVOGBE : Premier tour d'horizon avec le nouveau maire, comptable de formation, qui travaille dans un bureau d'expertise comptable, il voit clair dans les chiffres, très bonne analyse de la situation des recettes et des points faibles. Il a déjà apporté une amélioration très sensible en ce qui concerne les recettes de l'exploitation par l'Etat des carrières de granite de Djidja. En accord avec le ministre, il a fait modifier la loi de finances et fait passer la taxe sur les transports par camion de 1000 à 5000 CFA par camion, cela a apporté 187 millions CFA en 2020, cela s'ajoute aux 40% de recettes issues de la redevance sur l'exploitation et au PGS (plan de gestion communale et sociale) qui fait obligation aux entreprises qui exploitent d'investir dans des centres de santé, écoles etc....contractuellement. La recette sur le passage de camion pourrait atteindre 200 millions de CFA.

Autre information obtenue : la population de Djidja serait, selon le maire, de 150,000 habitants (la dernière source est le recensement 2012 qui chiffrait 123.000 Habitants).

**1/11/2021**

**9h Rencontre avec Cosme DOTONOU (97482166) bureau DCH3** responsable de l'installation du guichet unique : Djidja est une des 35 communes sur 77, à être en ordre au niveau du guichet unique. Les vertus principales de cet outil sont une meilleure lisibilité de l'administration puisqu'un seul lieu de contact, augmentation des recettes parce que le système qui dépossède les intermédiaires de leur action, permet d'éviter les commissionnements demandés... Le système fonctionne pour les anciens actes d'état civil, en ce qui concerne les affaires domaniales (les domaines, parcelles...) cela ne fonctionne plus suite au fait que les agents en charge ont été déplacés et qu'il est nécessaire de former les nouveaux (2 semaines de formation). Par ailleurs le receveur a demandé d'ajouter certaines fonctionnalités. Il faudra une mise à jour. Le système fonctionne également en matière de taxe hygiène et eau (vente de l'eau, forages,). La population s'habitue et est satisfaite. Il serait possible d'étendre le GU à ce qui est transports, taxis, occupation de hangar etc.... tout est possible mais il faut adapter le système. Et organiser les choses, A noter que pour les emplacements de marché, les collecteurs vont toujours sur place et versent la

recette au guichet unique. Une recommandation : augmentation de la puissance du serveur, entretien du matériel, mise à jour des antivirus, nettoyage de la poussière.

En outre par le recours aux panneaux solaires (notamment la réinstallation de ceux de l'état civil, démontés suite au remplacement du toit, et dont les batteries sont fichues, une alimentation stable de l'électricité permettrait un meilleur travail tant dans le bureau d'état civil que dans le guichet unique.

**Point d'attention. En résumé en ce qui concerne les difficultés rencontrées,** 1. Réticence du personnel car à présent tout est contrôlé d'où l'augmentation très sensible des recettes. 2. matériel vétuste ou dont les capacités deviennent insuffisantes 3. Maintenance du matériel et nettoyage de la poussière 4. L'alimentation électrique. Les onduleurs sont une solution imparfaite, il vaudrait mieux recourir au solaire, redéploiement du personnel qui nécessite de renforcement de capacités.

**10H30** Départ pour Djidja avec au passage visite des développements touristiques et d'assainissement en cours à Ouidah et Cotonou. Passage par Bohicon et discussion avec Cassien et Mathias. Plus grande rapidité de déplacement grâce à l'état des routes et grâce à la liaison Bohicon/Abomey/Djidja. Constat dans des petits magasins de la meilleure mise en valeur des produits béninois , avec enseigne et emballages appropriés.

**19h** Arrivée et rencontre du DA et de plusieurs collaborateurs.

**2/11/2021**

**10h Rencontre des chefs de services en présence de Premier Adjoint au Maire (PA) et Deuxième Adjoint au Maire (DA).** Au préalable une rencontre avec la nouvelle CS AF agréée de la gestion financière, comptable de formation. Retenue par un souci de santé de l'un de ses enfants, je la rencontrerai plus tard mais je lui ai demandé les informations dont j'ai besoin pour mesurer l'évolution financière de la commune.

Sont présents et à l'heure : Félicien (PA), Dieudonné (DA), Remy (SG), Aline (marchés publics, ancienne SG) Corneille (CA de mairie, ancien SG de 2017 à 2021), Sébastien (CS développement local et Planification), Raymond (CS Etat civil), Doroté, CA Cové, Kristel (CS permanent marchés publics), Brice (CS comptabilité des matières) Cassien, inspecteur général des services et responsables de la coopération. Présentation de chacun puis intervention de ma part pendant 20 min pour faire l'état du partenariat de notre point de vue, des bailleurs de fonds ajoutés

au programme initial et des perspectives, Confirmation de l'ensemble des éléments relevés plus haut.

Petite précision au niveau du GU, on relève des recettes de 1,000,000 CFA par semaine ! Au niveau de la recette liée aux transports de granite (évoquée plus haut), à ma question de savoir comment être sûr de l'enregistrement de la recette sur le transport de granite, les collaborateurs me signalent avoir mis en place un contrôle physique mais qui a été démonté sur ordre de la direction départementale des impôts... La perception de la recette se fait sur déclaration et il y a un contrôle croisé avec les déclarations de quantités à la direction des mines.

Au sujet du GU/état civil, il y a une demande de relance de Enerdas pour la remise en place et la fourniture de nouvelles batteries. Evoqué plus haut.

A noter que nous avons fusionné les réunions adjoints/chefs de service car tout le monde était présent, attentif et en forme.

**11h** Un bel échange a pu se poursuivre en évoquant la sécurité routière et le projet artisanat. En matière de sécurité routière une évidence est que la nouvelle voie installée de Bohicon à Djidja et d'Abomey à Djidja, facilite grandement les déplacements et à terme les échanges commerciaux, mais elle présente bien sûr les risques liés à la vitesse des usagers de route. L'Etat interdit la pause de casse-vitesse (ralentisseurs) mais accepte chicanes, signalisation, voire le recours à des signaleurs. Il faut sécuriser écoles et centres de santé implantés le long de la voie. L'étude de dispositifs de chicanes va avoir lieu pour 12 endroits. Une Visite des chicanes installées à Abomey va avoir lieu courant la semaine.

Par ailleurs il est à noter une très nette amélioration des transports par camions, menacés de confiscation du chargement et de lourdes amendes en cas de dépassement du tonnage. Dans le passé cela provoquait la destruction des routes et le constat de nombreux véhicules ayant basculé dans les fossés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

**11h30** Séance sur le projet artisanal.

Après cette réunion de 2h, Visite du GU et rencontre du personnel affecté, visite de l'état civil et des nouveaux bureaux aménagés.

**12h Rencontre avec Consulas ADIHOU**, chef de service Eau du département du Zou (en charge de 9 communes (CS Eau à la DD eau-Z) et, en tant que tel,

représentant du ministre. ([aaconsulas@gmail.com](mailto:aaconsulas@gmail.com) ou +229/66888426) Consulas est ingénieur hydrogéologue et également ingénieur en hydro géophysique. Il conseille les communes en matière d'eau, eau potable, eau industrielle sur demande. Mais il n'est pas ingénieur conseil, ce rôle appartient à des bureaux privés. Il me confirme qu'il existe des cartes précises des réserves d'eau, mais elles ne sont pas nécessairement utilisables comme telles car on peut se trouver (et c'est souvent le cas à Djidja) en présence d'une zone socle et non sédimentaire, d'où parfois la difficulté de trouver de l'eau et la nécessité de recourir à une étude de techniciens. Il y a de bonnes ressources humaines d'ingénieurs géophysiciens béninois-ivoiriens disponibles.

S'agissant de Fonkpodji il y a deux solutions : 1. Soit tout a été bien fait et peut-être la zone n'est-elle pas favorable. Il serait alors nécessaire de faire un contrôle via une méthode sophistiquée de résonances magnétiques des protons de la molécule d'eau. C'est cependant coûteux. 2. On se trouve dans une zone socle et dans ce cas il n'y a pas d'eau, il faudra recourir à un autre endroit avec château d'eau et canalisation vers l'endroit initial.

NB : l'Etat béninois s'est équipé de la machine de résonances magnétique (200 à 300 Millions de CFA) et pourra bientôt proposer le service (payant) aux communes A noter comme information complémentaire qu'il existe un partenaire allemand qui installe la chloration de l'eau en cas de besoin.

**14h Visite des forages remis en fonction**, grâce au financement WBI, de Gbihoungon (2247 habitants) et Awotréléélé (712 habitants) à Agondokpoé, dans les deux cas nous sommes arrivés à l'improviste et sommes tombés sur des femmes et enfants en train de remplir, bidons, bassins, seaux. Nous avons pu constater le bon fonctionnement des adductions d'eau, la présence des panneaux indicateurs du partenariat et du financement. Belle réussite à saluer. Photos à l'appui.

Remarque générale de constat. De plus en plus de toitures et de bâtiments arborent des couleurs, jolies par ailleurs. A ma question de l'origine de cette pratique, une recommandation stricte du gouvernement estimant que les tôles habituellement utilisées avaient un reflet négatif pour les yeux, d'où le conseil (voir l'obligation) de ne plus installer des tôles réfléchissant le soleil avec intensité. Mais des tôles de couleurs, mates.

**3/11/2021**



**9h Rencontre avec Sens et MJCD : Aimeric AMONSSOU** représentant la MJCD présente l'action de l'ONG MJCD en connexion avec les chefs de village et les collectivités, en faveur de la bonne nutrition des enfants de 0 à 5 ans, avec une insistance pour les 1000 premiers jours. La sensibilisation se fait via les supports de "boîtes à images" qui encouragent, avec dessins et explications claires, l'allaitement maternel notamment et le partenariat avec SENS permet d'encourager et de recommander la diversification alimentaire à base de soja, de très haute qualité. Par ailleurs MJCD développe le concept de Groupements d'Epargne (GE). Parti d'un objectif de 24 groupements (6 d'hommes et 18 de femmes) l'opération rencontre un vif succès et une mise en place de 41 groupements a eu lieu, le succès se faisant par ouï-dire, 7 modules sont présentés aux participants : 1. leadership 2. Fonds d'aide aux enfants mal nourris ou malades 3. Organisation de l'épargne 4. Crédits 5 Remboursement de crédit. 6. ROI 7.xxxx

MJCD et SENS (Ange GUEDENON) sont des groupements jumeaux au niveau de l'objectif qui est l'amélioration de l'alimentation des enfants de 0 à 5ans. Pour épargner il faut gagner de l'argent et dans ce sens le plan de SENS vise à donner aux femmes le moyen d'avoir des revenus. L'objectif initial était de travailler avec une cinquantaine de femmes. Via un appui à l'entrepreneuriat en zone rurale et urbaine avec un coaching collectif ou individuel. Un des concepts utilisés est le " B'EST" "Bénin, entreprendre solidaire avec son territoire" dans le but d'augmenter les revenus afin de donner les moyens d'une alimentation qualitative. Une formation de 60 femmes a été réalisée, via la montée de niveau qualitatif du soja, aliment ancien mais dont les procédés de mise en œuvre ont permis d'éliminer tous les inconvénients et toxines relevés antérieurement.

Le premier financement s'est achevé en juin, mais le travail a été poursuivi par SENS. Les difficultés rencontrées ont été les réticences sur la valeur nutritive et la difficulté de mobiliser des moyens pour acheter le soja quand son prix est bas et donc de stocker.

**11h** Visite du forage de Dona (1044 habitants) financé par WBI, en parfait état de marche pour la grande satisfaction de la population.

**Visite de 3 groupements d'épargne à Dona** en présence de Eméric Amoussou : Très intéressante visite et participation aux trois groupements d'épargne. Chaque fois plus de 20 participantes.

Premier temps avec appel nominal remise du carnet d'épargne à chacune et don par chacune de 50 CFA de solidarité pour la caisse commune au profit du soutien des enfants malades. Ensuite appel par numéro de chacune et dépôt par chacune de son montant d'épargne (la part est à 500 CFA, la plupart des femmes déposent 1500). Chaque versement est appuyé de la pose d'un cachet sur le livret justifiant son paiement, par tranche. Le livret reste en possession de la présidente du groupement. Le troisième temps est consacré au remboursement des crédits en cours.

Un magnifique état d'esprit, J'ai personnellement versé à chaque fois une contribution dans la caisse de solidarité qui contribue à aider les enfants en difficulté ou mal nourris. C'est un vrai succès de mentalité et d'intelligence collective, avec une réelle affirmation des femmes de leur volonté d'indépendance pour la scolarisation et la nutrition des enfants, sans attente de la décision contributive de l'homme.

**14h Visite de deux forages financés par AIMF** à Komé (1706 Habitants) centre et Tokpota (348 Habitants) : A Komé centre le forage actuel ne suffit pas à satisfaire la population il faut augmenter la quantité fournie nous avons visité le site de la future installation, accepté par AIMF. A Tokpota le forage est en service.

**16h** Visite du bureau de l'arrondissement de Mougnon panneaux solaires installés par le partenariat (PCIC), efficaces et pratiques. Par ailleurs discussion sur la gestion de l'état civil et du nouveau fonctionnement, suite à l'installation de l'ANIP.

Remarques par rapport à la difficulté d'obtenir les déclarations de paternité préalable à la naissance.

**18h Séance de travail avec le directeur de l'entreprise Leader service** Maxime **LINGBOTO**, chargée des forages : debriefing avec lui des difficultés rencontrées à Fonkpodji : 4 forages réalisés à 100 m de profondeur, à 4 endroits différents, sans succès malgré les annonces préalables de 2 bureaux d'étude différents. Il est raisonnable de penser que l'on se trouve sur une zone socle et non une zone sédimentaire. Deux options se présentent l'une d'analyser les capacités des pompes proches avec construction d'un château d'eau et liaison par canalisation après étude topographique, du village. L'autre option coûteuse est de réaliser une résonance magnétique. Une troisième option surgira après visite sur place, voir infra.

Pour info : 1 forage représente ½ journée à 12 hommes (compte tenu du poids des machines et engins) soit +- 950.000 CFA)

**4/11/2021**

**9h Rencontre avec le receveur auxiliaire des impôts de Djidja** : Nous avons abordé le dossier des recettes liées au RFU. Un problème existe de différence parfois réelle, parfois liées à l'incivisme fiscal, de différence entre l'avis établi et la réalité sur place (maison/cabane/ nom/ situation réelle) alors que ces fiches ont été (ou auraient dû être) validées par l'inspecteur des finances. Un manque d'effectifs (1 inspecteur avec peu de collaborateurs pour 3 communes de plusieurs centaines de milliers de contribuables) explique probablement l'absence de visite sur place et la validation des fiches préétablies par le bureau conseil. Par ailleurs des fiches sont



émises pour les bâtiments publics (écoles, centres de santé, mairie, gendarmerie et...) alors que ces lieux sont exonérés. Il convient de vérifier et de mettre à jour la base de données RFU. Le receveur auxiliaire des impôts souhaite par ailleurs être mieux impliqué dans les décisions qui se prennent en matière de finances afin d'anticiper les soucis. La recette potentielle du RFU de tous les arrondissements s'élève à 40 millions. Une réunion associant le maire, Gabau services, le receveur, le CSaf s'avère indispensable. Pour le reste les recettes sont en hausse chaque année.

Un regret commun : les 40 % de redevance sur les carrières (hors TDL) sont reversés par l'état à T+1, alors que le receveur pourrait retenir les 40 % et ne verser que 60% à l'Etat. En ce qui concerne la TTS (taxe sur les établissements) une liste est établie mais les commerçants font d'habitude des déclarations spontanées. (Coiffeur, commerçants etc....10.000 CFA dont 50% pour la recette nationale et 50% -10% pour la recette locale).

Quand on évoque le manque de personnel, il faut savoir qu'un agent coûte 1,2million par an, mais pour le moment l'Etat a suspendu les recrutements au niveau des mairies, afin d'objectiver les recrutements.

Au niveau de son installation le receveur souhaite la mise à disposition d'un terrain qui entraînerait directement un investissement de l'Etat, un dossier à discuter.

**10h Rencontre du préfet du Zou Kouton Aimé** : très intéressante rencontre du nouveau préfet, présentation du bilan du partenariat depuis 2008, discussion sur l'état du Bénin, impressionnantes évolutions sur l'assainissement, notamment le début du traitement des déchets dans les 4 grandes villes, l'organisation générale, les investissements touristiques, les résultats du port de Cotonou, la réorganisation générale, la réforme de la décentralisation avec la séparation du politique et de l'administration, l'arrivée prochaine des Secrétaires Exécutifs (SE) recrutés qualitativement puis tirage au sort de façon à en garantir l'indépendance, mandat de 6 ans renouvelable une fois, avant le passage dans une autre commune. Le secrétaire exécutif nommera ou recrutera lui-même ses collaborateurs, en partant évidemment du personnel existant. A été évoqué aussi l'accroissement des recettes, le classement des communes en trois catégories : *les communes à statut particulier* (Cotonou, Porto Novo, Parakou Abomey-Calavi) ce qui équivaut aux grandes villes, *les communes intermédiaires* ce sont les chefs-lieux tel que Abomey et Bohicon, Ouidah, Natitingou...), *puis la troisième catégorie qui regroupe toutes les autres*. Il y aura un financement différencié pour correspondre aux besoins ' FADEZ).

Le préfet a annoncé la poursuite du goudronnage de la voie vers Agouna et au-delà, ainsi que la construction de 30 lycées agricoles au Bénin dont un à Djidja, sous le financement de l'Etat ; ainsi son fonctionnement relèvera du financement partiel de l'Etat et des ressources propres issue des recettes de vente de produits.

Le préfet m'a également confirmé suivre le dossier Hubert Zoutu/Heudebouville/Bohicon avec une volonté de le réaliser.

**11h30 Visite du Forage de Kinsingon** (312 H) financé par WBI : Protégé par un abri du soleil, il est parfaitement en fonction et la population est satisfaite.

**13h30 Visites de 5 groupements d'épargne** 3 féminins, un mixte et 1 masculin à Kinsingon, Saloudji et Kassèhlo centre, dont le fonctionnement correspond en tous points à la description ci-dessus. Très bonnes mentalité et solidarité. Déclaration très appuyée de la responsable du 5ème groupement (Kassèhlo) sur l'apport de ce système à l'indépendance financière des femmes conduisant à une facilitation de l'inscription des enfants à l'école et à leur bonne alimentation.

**16h Visite du bureau d'arrondissement de Dan** : mêmes commentaires qu'à Mognon panneaux solaires installés par le partenariat, efficaces et pratiques. Par ailleurs discussion sur la gestion de l'état civil et du nouveau fonctionnement suite à l'installation de l'ANIP. Remarques par rapport à la difficulté d'obtenir les déclarations de paternité préalable à naissance.

**17h Visite du bureau de l'arrondissement de Dan.** Même commentaires que dans les autres arrondissements visités.

**17h40 Visite des femmes potières** : nouveau four installé par la coopération allemande (GIZ), mieux dimensionné que celui d'Andenne. Nouvelle expression sur le besoin de 4 latrines suite aux recommandations d'assainissement.

**18h15 Visite des femmes qui fabriquent les galettes de maïs**, discussion sur leur fonctionnement, la commercialisation, la présentation de cet excellent produit. Expression du besoin d'un nouveau moulin électrique (le raccordement étant possible sur place), devis va être dressé par la mairie.

**19h00 Visite des femmes transformatrices de soja** à Oukpa visite des installations, du four, des éléments de filtrations, dégustation des brochettes, fromages etc... présentation des moyens de prospection et diffusion via vélo sonore. Une très belle activité qui remplit entièrement les objectifs : amélioration de la nutrition, des revenus et de l'esprit entrepreneurial des femmes.

**5/11/2021**

**7h50 Visite du site de Fonkpodji** (2500 Habitants) et rencontre du chef de village. Visite des 4 lieux de forages ayant échoué. Discussion avec le chef de village sur les capacités actuelles de l'alimentation en place, qui fonctionne jour et nuit mais avec une capacité de 1m3 /heure. La question est de vérifier préalablement les capacités réelles du pompage existant avec l'option, en cas de constat de capacité, de construction d'un château d'eau sur place, et alimentation de 4 bornes fontaines publiques et éventuellement alimentation de ménages qui feraient la demande de raccordement direct.

En cas d'absence avérée de capacité, recherche d'un captage proche permettant l'alimentation du village par canalisation. Les 4 essais n'ayant pas dû être payés vu l'échec, les fonds prévus ont été transférés vers Komè pour installation du captage évoqué plus haut dès fin novembre.

Il faudra trouver un financement de l'opération évoquée ici.

A ma question de savoir pourquoi l'analyse du captage actuel n'a pas été faite au départ, avant de réaliser d'autres tentatives, la réponse est que c'est sur base des données nationales que le captage actuel est considéré de faible capacité. Le changement de point de vue vient de la déclaration du chef de village.

**8h Visite du collectif de femme formatrice de soja** de Fonkpodji, elles étaient en train de cuisiner, cuire et transformer, en présence d'un homme membre du collectif. Même remarque que précédemment. Bonne organisation, bons produits, bonne équipe.

**9h30 Rencontre et discussion avec la CS AF** remise des comptes 2019 et 2020, ainsi que du budget 2021 après deuxième ajustement. Discussion sur la progression des recettes et la tenue des comptes,

**10h Rencontre du conseil communal présidé par les deux adjoints**, en présence des chefs de services. Présentation du bilan du partenariat depuis 2008, des acquis et perspectives, des recommandations aussi au niveau du civisme fiscal. Echanges avec des conseillers communaux et réponses à toutes leurs questions. Echange très constructif.

Verre de clôture.

**11h45 départ pour Cotonou pour le test Covid de 14h.**

**15h Rencontre avec l'opérateur cartographique NOVA** échanges sur le RFU actuel, sur le mode de fonctionnement et sur les besoins.

**Pour la prochaine programmation** : Besoins cartographiques de la commune et du partenaire belge : notamment carte avec les points d'eau, les centres de santé, les écoles, les routes, les bâtiments administratifs et à la demande de la mairie les églises (évoquant la vision culturelle des 3 M), la répartition des forêts.

Il convient également de terminer le RFU avec la réalisation de Gobaix (très rural)

Pour l'état civil il est nécessaire de renforcer les bureaux d'arrondissements d'outils informatiques ainsi que de panneaux solaires là où il n'y en a pas. Il est nécessaire

de reposer les panneaux solaires sur le bâtiment de l'état civil (enlevés suite au remplacement de la toiture) et entretenir ceux qui alimentent le GU.

Suite à la construction de nouveaux bureaux il est nécessaire de renforcer l'informatisation et la liaison informatique avec le GU.

En matière de sécurité routière : 12x 4 barrières nadar (chicanes métalliques) + panneaux avec la consultation de la population concernée (écoles, centres de santé...).

En matière de genre, consulter les jeunes, les aînés, les handicapés, « ne laisser personne de côté ». Ce mode de consultation existe au niveau du PDC via les chefs de villages (95). Il existe un conseil de village dans chaque village, il existe aussi des conseils d'arrondissement comprenant les chefs de villages, les conseillers communaux de l'arrondissement et le CA soit de 6 à 15 membres, sauf Djidja centre (20 membres).

La consultation des besoins pourrait se faire village par village avec des enquêteurs (10.000 CFA par jour) et 4 chefs d'équipe (15.000 CFA).

Il faut également établir un cadre organique et un plan de formation ainsi qu'un cadre de recrutement.

Il faut aussi former les comités de gestion foncière dans les villages.

Il faut mettre en place un début de politique pour la gestion des déchets.

Dans le cadre du dossier WBI introduit, 4 points d'eau (bonne fontaines publics) sont envisagés avec un château d'eau à Sovlègni.

**17h Bilan avec le coordinateur et le CS Eau sur la mission.**

**6/11/2021**

**9h Etablissement du rapport de mission**, partie finale, et échange avec le coordinateur sur la programmation en cours et la future programmation. Echanges sur l'intégration du genre, de la consultation populaire, sur la poursuite des opérations SENS et MJCD, finalisation du RFU et attention à la correction des fiches. Actualisation de la cartographie.

**16h Echanges avec le maire.**

### **18h30 Repas-rencontre informel à la résidence de SE Xavier LEBLANC**

Ambassadeur de Belgique à Cotonou, pour le rapport de la mission. Discussion tous azimuts avec une vision partagée de l'évolution récente du Bénin (résultat positif des recettes du port de Cotonou, assainissement, traitement progressif des déchets, réforme de la décentralisation, volonté d'objectivation de la fonction administrative, développement touristique en cours, par ailleurs le Bénin est devenu le premier producteur de coton d'Afrique). Nombreuses questions sur notre partenariat. Echanges sur l'évolution religieuse.

Expression par M l'Ambassadeur de son souhait de mettre en place un partenariat triangulaire, Belgique/ Bénin et autre Etat (Chine ? Luxembourg ? ...).

De même recherche de communes susceptibles d'accueillir un "comptoir" des droits de l'homme. Djidja pourrait l'envisager, mais il convient de préciser le contour de la notion "droits de l'homme" au niveau local: quels sont les manquements potentiels/supposés, les actions à entreprendre, les services à offrir?

Précisions sur l'Ambassade du Bénin en Belgique, elle serait centralisée à Paris. Par contre M l'Ambassadeur précise qu'il existe un consulat très actif à Liège ( à contacter).

**20h15** Départ pour l'aéroport et retour.